

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Pierre OSER à Robert NATALE, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

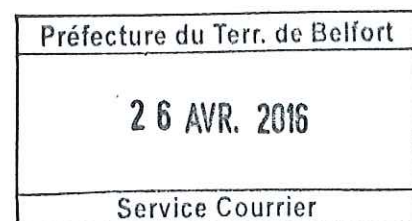
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2016-03-10 Etude de faisabilité d'un assainissement sur les communes de Froidefontaine-Brebotte et Grosne- Demande de financement à l'Agence de l'eau

Rapporteur : Christian RAYOT



Les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne ne possèdent pas de stations d'épuration en aval de leurs réseaux unitaires. Le regroupement des réseaux de ces trois communes est envisageable. Préalablement au lancement de travaux, il est nécessaire de connaître plus précisément l'état des réseaux et les possibilités d'implantation des collecteurs de transfert et de la (ou des) station(s) intercommunales.

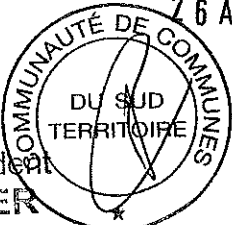

Il est proposé la réalisation d'une étude technico-économique de faisabilité d'un système d'assainissement (réseau-station) sur ces trois communes. Cette étude permettra à son terme de définir le scénario le plus avantageux et d'estimer financièrement son coût.

Après consultation des entreprises, l'offre retenue est celle de l'entreprise IRH pour un montant de 14 315,00 euros HT.

L'Agence de l'eau peut apporter une aide financière pour cette étude. Il est proposé au de solliciter cette aide financière.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives à l'étude ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ces opérations.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 AVR. 2016 Et publication ou notification le 26 AVR. 2016</p> <p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p> 	<p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p>  <table border="1" data-bbox="949 1444 1348 1668"><tr><td>Préfecture du Terr. de Belfort</td></tr><tr><td>26 AVR. 2016</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table>	Préfecture du Terr. de Belfort	26 AVR. 2016	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort				
26 AVR. 2016				
Service Courrier				